



Les Brèves de Meroux - décembre 2015



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

L'année 2015 s'achève et nous pouvons dire qu'elle aura été une année "noire". Les violents attentats que notre pays a connus, en janvier d'abord, puis au mois de novembre, attestent, hélas, que des fanatiques, au nom d'un radicalisme religieux sont parmi nous et qu'ils veulent, dans notre pays, nous imposer un mode de vie et des coutumes contraires à nos valeurs et à nos traditions. Mes pensées vont vers toutes les victimes innocentes de ces barbares, et aux familles endeuillées, mais aussi à tous les blessés qui auront besoin de beaucoup de temps pour se reconstruire et tenter de retrouver une vie normale. Puisse 2016 panser les plaies de 2015...

L'année 2015 aura aussi été la plus chaude que nous avons connue depuis que les températures sont enregistrées. La canicule de cet été et les douceurs inhabituelles de ce début d'hiver sont inquiétantes et je pense particulièrement à nos agriculteurs. Espérons que les bonnes résolutions prises à Paris le 12 décembre dernier par 195 états seront rapidement suivies d'effets.

En 2015, notre village de Meroux s'est mis sur les rails de la concrétisation de nos projets. Le regroupement de nos écoles, maternelle et élémentaire, avec Vézelois est désormais acté. Le mur et la place de la Mairie ont été refaits et, en 2016, l'éclairage et l'enfouissement des lignes électriques seront réalisés. Le bâtiment intergénérationnel sortira de terre au début de l'été. Il devrait être inauguré et mis à votre disposition à la fin de l'année. Et d'ici la fin de ce mandat, nous avons, entre autre, le projet de réaliser :

- *un espace de jeux pour les petits enfants au cœur du village et une aire de sport pour les adolescents,*
- *les entrées de village cotés Danjoutin et Vézelois, avec un aménagement des rues permettant de réduire la vitesse des véhicules et d'assurer la sécurité des piétons,*

Nous avons bien d'autres projets pour notre village. Nous les réaliserons en fonction de nos ressources financières dans le cadre d'une parfaite maîtrise budgétaire.

Malgré un contexte ambiant peu réjouissant, nous devons garder l'espoir en des jours meilleurs. Écoutons Antoine de Saint-Exupéry : " Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible."

Afin qu'ensemble, Meroutaines et Meroutains tous réunis, nous puissions en toute simplicité et en toute cordialité nous souhaiter une très belle année 2016, je vous invite toutes et tous au fort de

Meroux, le samedi 16 janvier, à 11 heures, pour la cérémonie des vœux du Maire.

En attendant cette rencontre, je vous souhaite de très belles fêtes. Que la joie et le plaisir soient présents dans vos foyers.

*Stéphane Guyod
Maire de Meroux*

Infos village

Repas des aînés

Cette année, ce rendez-vous aura lieu le samedi 6 février à midi au Fort de Meroux. Les personnes inscrites recevront prochainement une invitation.



Revue de presse

Vous avez la possibilité de consulter, au secrétariat de Mairie, une revue de presse très complète qui reprend tous les articles de l'Est Républicain concernant Meroux. Venez la découvrir...

Recensement de la population

Tous les cinq ans, notre village doit recenser sa population. Deux personnes extérieures au village viendront à la rencontre de tous les Meroutains à leur domicile. Ils passeront chez vous entre le 21 janvier et le 20 février 2016. Si vous le souhaitez, vous pourrez remplir les formulaires directement par internet à l'adresse suivante : www.le-recensement-et-moi.fr. Plus d'informations vous seront communiquées dès début janvier 2016. Nous vous rappelons que le recensement de la population est obligatoire et vous demandons par avance de bien vouloir réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.



Chats errants

Le nombre de chats errants est de plus en plus important dans notre village. Cela ne va pas sans poser des problèmes de voisinage et les plaintes se succèdent. **C'est pourquoi nous lançons un dernier appel** aux personnes qui nourrissent les chats à l'extérieur de leur domicile afin qu'elles cessent de les nourrir. Cette habitude attire chaque jour plus de chats errants. Nous comptons sur votre compréhension et votre participation active.

Les décorations de l'église sécurisées

Les décorations électriques à l'extérieur de l'église sont désormais sécurisées. La paroisse pourra continuer à nous émerveiller en toute sécurité avec de belles décorations et illuminations devant l'église.

Nouveau service : ramassage des sapins de Noël....

Notre commune met en place un nouveau service gratuit: le ramassage, par les employés techniques, de votre sapin de Noël après les fêtes. Nous vous proposons de le ramasser le 14 janvier au matin devant chez vous. **Pour bénéficier de ce service**, nous vous demandons de bien vouloir le signaler au secrétariat de Mairie au plus tard le 13 janvier 2016 à midi (Tél 03 84 56 04 30) puis de déposer votre sapin devant votre habitation sans obstruer le trottoir à partir du 13 janvier au soir. **Attention**, nous ne prendrons que les sapins nus et naturels, sans neige carbonique ni autre décoration non naturelle.



BABY GYM

Les séances de « Baby Gym » ont débuté le 9 décembre, elles se dérouleront tous les mercredis de 17h à 18h dans la petite salle du Fort à Meroux. Un nouveau tarif a été fixé : pour deux enfants (ou plus) de la même famille participant à la séance, le prix au trimestre sera de 52€ pour les deux enfants (au lieu de 104€). Il n'y a pas de séances prévues pendant les vacances de Noël, **les cours reprendront le mercredi 6 janvier 2016**. Pauline Robin reste à votre disposition pour tout renseignement (Tel. 06.09.83.87.75 ; mail : pauline.robin@sielbleu.org). Il est toujours possible d'inscrire votre enfant n'hésitez pas à la contacter

Le conseil municipal a voté



- ✓ En faveur de la proposition préfectorale de nouveau Schéma départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) mais contre la suppression des syndicats de gestion.
- ✓ La rémunération pour les deux agents recenseurs 2016.
- ✓ Le lancement des demandes de subventions pour la maison intergénérationnelle.
- ✓ Les lots d'affouage pour la campagne 2016-2017.
- ✓ L'organisation d'une soirée cabaret en 2016 avec l'association BCBG.

Le conseil municipal a été informé

- ✓ Du contenu des travaux « vélo-route » sur Meroux.
- ✓ Du résultat de la réunion du 25 novembre préparant la rentrée 2016 : 3 classes de maternelle à Vézelois, 4 classes de primaire à Vézelois et 2 classes de primaire à Meroux.
- ✓ Du choix de ne pas dissoudre le CCAS comme la loi Notre le permet.
- ✓ De l'éventuelle participation financière communale au voyage des séniors 2016 pour les plus de 65 ans.
- ✓ De la nomination de M. PRETAT, nouveau correspondant de presse de l'Est Républicain.
- ✓ Du bilan du questionnaire 2015.
- ✓ De l'avancée de la préparation du nouveau périodique communal « le Miroir de Meroux ».
- ✓ Des travaux de la ligne Belfort-Delle sur la commune et des prévisions de travaux sous le pont entre Meroux et Moval.
- ✓ Des conséquences d'une opération de stérilisation des chats errants

Prochain conseil municipal : en janvier.



Etat civil

Sauf avis contraire des familles, nous rendrons compte régulièrement dans les Brèves de tous les actes d'état civil.

Naissances :

Lina LIENHARD, née le 12 novembre 2015.
Bienvenue à cette petite et félicitations aux heureux parents



Associations

Téléthon 2015

La coordination locale réunie le 18 décembre a le plaisir d'annoncer la recette du Téléthon 2015 qui s'élève à 4 263.72€. Ce magnifique résultat a été rendu possible grâce au dévouement des différentes équipes d'organisation et à la générosité des habitants du village. Ont été décidées 3 dates importantes : fin de la prise en compte du retour des ballons le 27 février. Téléthon merci et remise des lots du lâcher de ballons le 11 mars à 18h30 salle Michel Brouque en Mairie. Réunion de préparation du Téléthon 2016 le mercredi 8 juin à 20h30, même lieu.

Divers

Un caviste à Meroux



Nous avons le plaisir de compter un nouveau commerce dans le village. M. Mickaël HAAZ a aménagé une cave à domicile, Rue des Pommiers. Il propose de déguster une douzaine de vins qu'il a soigneusement choisis pour leurs qualités. Pour découvrir sa sélection, merci de prendre contact avec lui au 06 59 85 81 64 ou au 09 53 69 03 38.

Quoi de neuf à la Jonxion ?

2015 s'achève. C'est le moment de faire le bilan de ce qui s'est passé à la Jonxion au cours de cette année. Ainsi, à ce jour, nous avons le plaisir d'accueillir à la Jonxion 48 entreprises. Celles qui s'y sont installées en 2015 sont :

- CARSAT organisme public de sécurité sociale
- DENTIFREE service aux particuliers- soins dentaires
- FIDAL cabinet d'avocats pour entreprises
- NEXITY gestion immobilière
- EFOR CONSULTANTS conseil et ingénierie industrielle

Nous souhaitons la bienvenue à toutes ces entreprises ainsi qu'à leurs salariés et espérons qu'ils trouveront à la Jonxion et à Meroux la qualité de vie qu'ils recherchent. Nous leur rappelons qu'elles peuvent s'inscrire gratuitement sur la liste des entreprises locales consultable sur le site communal : www.meroux.fr. Pour cela, il suffit de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

Affiche « comment réagir en cas d'attaque terroriste »

Les autorités nationales ont souhaité informer tous les Français afin qu'ils sachent comment réagir en cas d'attaque terroriste. Pour cela, elles ont créé une affiche qui met en avant les trois réactions qu'il faut connaître. Ainsi, la première chose à faire est de s'échapper. Dans le cas où cela serait impossible, il faut se cacher (pensez à couper le portable). Enfin, en dernier lieu, il faut prévenir les autorités. Cette affiche est placardée dans le village. Vous pouvez la télécharger sur le site gouvernemental : <http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/12/reagir-en-cas-d-attaque-terroriste.pdf>

Et si vous deveniez Sapeur Pompier volontaire ...

Cette activité vous est ouverte à partir de 16 ans. Si vos conditions physiques et médicales sont approuvées et que votre casier judiciaire est vierge, vous accéderez aux premières formations et intégrerez une caserne locale. Pour plus de renseignements, contactez le SDIS 90 situé au 4 rue R. Rolland 90 000 BELFORT. Tél : 03 84 58 78 00.



La municipalité et les membres du conseil municipal vous souhaitent de chaleureuses fêtes de fin d'année!

